

Neuchâtel, le 18 août 2023

La Ville de Neuchâtel active son plan canicule

Les fortes chaleurs qui vont s'installer en Suisse ces prochains jours n'épargneront pas le littoral neuchâtelois, où des températures avoisinant les 34°C sont attendues à partir de demain avec des nuits également très chaudes. Dans ce contexte, la Ville de Neuchâtel activera son plan canicule à partir de lundi matin 21 août. Dès le début de la semaine, plus de 400 personnes inscrites seront contactées et des auxiliaires de santé de la Croix-Rouge pourront faire des visites sur demande.

Pas moins de 417 personnes sont inscrites : dès lundi, dans le cadre du déclenchement du Plan canicule par l'Organe communal de conduite (OCC), ces personnes de 75 ans et plus, en situation de handicap ou vulnérables seront contactées à tour de rôle par des employé-e-s de la commune pour s'assurer de leur état de santé et de leurs besoins éventuels.

Les personnes résidant dans la commune peuvent s'inscrire en tout temps en se rendant sur la page www.neuchatelville.ch/plan-canicule. Une page qui donne également des conseils en matière d'hydratation et de protection, ainsi que quelques bons plans fraîcheur. « *Les variations de températures et les événements climatiques extrêmes auxquels l'actualité nous confronte de jour en jour rendent nécessaires les actions de protection auprès des personnes vulnérables* », note la conseillère communale Nicole Baur, en charge de la santé.

Les services d'urgence peuvent prendre le relais

Le plan canicule est une action menée par le dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports (FFSS), en collaboration avec le Service de la protection et de la sécurité (SPS), le Service de la population et des quartiers (Sepoqua) et la Croix-Rouge neuchâteloise. Des auxiliaires de santé peuvent rendre visite aux personnes qui en ressentent le besoin.

Et si personne ne répond au téléphone durant une longue période ? « *Dans ce cas, la Centrale neuchâteloise d'urgence (CNU) prendra le relais et s'assurera que la personne est en bonne santé* », explique Didier Boillat, conseiller communal en charge de la sécurité, dont dépend la brigade sanitaire.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires:

Nicole Baur, conseillère communale en charge de la santé, 032 717 74 02

Didier Boillat, conseiller communal en charge de la sécurité, 032 717 71 01

Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes de 75 ans et plus
- Les personnes en situation de handicap ou vulnérables
- Dans tous les cas, les personnes qui résident dans la commune.

Comment faire (trois possibilités)?

- Se rendre sur www.neuchatelville.ch/plan-canicule et remplir le formulaire d'inscription en ligne
- Se rendre sur www.neuchatelville.ch/plan-canicule, télécharger et imprimer le formulaire, puis le faire parvenir au *Service de la population et des quartiers, Plan Canicule, Hôtel-de-Ville 1, 2000 Neuchâtel*
- Appeler le Service de la population et des quartiers au 032 717 72 60